DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

****

VILLE DE CAPESTERRE BELLE-EAU

LISTE DES DELIBERATIONS
31 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente et un du mois de mars à seize heures, le Conseil Municipal de la Commune de CAPESTERRE BELLE-EAU dûment convoqué le vingt-cinq mars 2026 s'est réuni en Mairie, salle de délibérations, sous la présidence de M. Jean-Philippe COURTOIS, Maire de la Commune.

Présents : M. Jean-Philippe COURTOIS – M. LEON Alain – Mme CHOISI Annick – M. LATCHMAN Rodrigue - Mme DONINEAUX épse ONAPIN Lydia – M. BALTYDE Rosan – Mme ROMAIN Marie-Line – M. BALON David – Mme FELIXON épse BAZIRE Sherline – M. CORVIS Daniel – Mme GASPARD Annette – Mme ROSIER Christiane – M. ZOZO Gaby – Mme GEORGES Nicole – Mme BENJAMIN Anita – Mme MINATCHY Danielle – M. CORNELIE Ruddy – M. SOUCHIT Sylvain – M. DOUGLAS Philippe - Mme CARAVEL Joëlle – Mme POCHOT épse PITARD Marguerite – M. FEBRISSY Olivier – Mme DORVILMA Brigitte – M. BEHARY Teddy – M. JOURSON Samuel – Mme SAINTE-LUCE Laïka – Mme ALBERT Aurélie – Mme POMPILIUS Micheline – Mme PLACIDE Josette – M. BIENVENU Michel – Mme CARLE épse MARTIAS Nadia

Représentés : M. LACAVE Lucien (représenté par Mme ROSIER) – M. RAMDINI Hugues dit Philippe (représenté par Mme POMPILIUS)

Secrétaire de séance : Mme ALBERT Aurélie

Nombre de membres composant l'assemblée : 33
Nombre de membres présents : 31
Quorum : 17

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, devant le Tribunal Administratif de BASSE-TERRE qui peut être saisie par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr »

DELIBERATION N°2026-03-027 : RESOLUTION POUR LA LEVEE DES SANCTIONS ECONOMIQUES ET DE L'EMBARGO SUR CUBA

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le maintien de l'embargo économique, commercial et financier sur Cuba constitue une entrave majeure au développement social et économique de la nation concernée,

Considérant l'impact direct de ces mesures sur l'accès des populations civils, aux biens de première nécessité, notamment les médicaments, le matériel médical et les produits alimentaires,

Considérant que Cuba est venu en aide à la Guadeloupe en envoyant des médecins lors de la crise sanitaire liée au Covid,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

Article 1 : D'inviter le Gouvernement à solliciter les Etats-Unis en vue :

-De lever immédiate et sans conditions l'ensemble des sanctions et restrictions liées à l'embargo.
-D'appeler à la normalisation des relations commerciales et diplomatiques afin de favoriser la stabilité régionale.
-D'encourager la coopération internationale pour soutenir la reconstruction des infrastructures et la relance économique au bénéfice direct des citoyens.

Article 2 : D'inviter le gouvernement à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de venir en aide au peuple cubain

Le Maire clôt la séance à 17h30